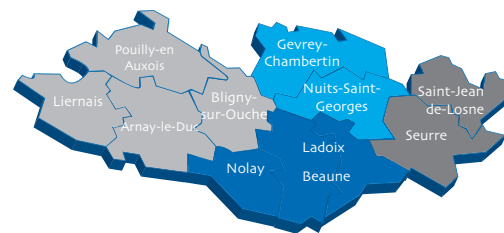


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017

contact@poullot-suguenot2017.fr
6, place Carnot
21200 BEAUNE
Tél. 06 41 51 42 04



HUBERT POULLOT

AVEC ALAIN SUGUENOT

une Majorité pour la France

DIMANCHE
11 JUIN

Une République fraternelle
dans une France des valeurs,
respectueuse des générations

Une sécurité renforcée
Une lutte sans faille contre le terrorisme
Une immigration limitée

Priorité à la formation,
à l'apprentissage et à l'emploi

Un monde rural enfin reconnu
Des territoires valorisés
Une agriculture soutenue

Oui au pouvoir d'achat
Non au matraquage fiscal
de la classe moyenne et des retraités

Oui à l'équilibre des pouvoirs
Non à la pensée unique

PROCHES DE VOUS
AU SERVICE DE TOUS

UN DUO PROCHE DE VOUS



Une complicité pour un territoire

Durant ces 5 dernières années, j'ai sillonné inlassablement notre circonscription de l'Auxois, du Pays d'Arnay à la Côte et du Morvan au Val de Saône.

J'ai pu ainsi avoir cette respiration aux côtés de vous, mieux vous connaître, afin que nous puissions construire ensemble sur ce territoire un espace de développement économique et de solidarité. A l'écoute des maires et des conseillers municipaux, nous avons déjà réalisé un certain nombre de projets, et ébauché avec le pays beaunois une véritable synergie des intercommunalités du Sud de la Côte d'Or, mais il reste encore beaucoup à faire.

Depuis 5 ans sous la Présidence de François Hollande, nos territoires ont été abandonnés.

Je pense aux cantons de Saint-Jean-de-Losne ou au Pays d'Arnay et à l'Auxois.

La France rurale a été la grande oubliée de ce quinquennat.

C'est la raison pour laquelle contraint par la loi sur le non cumul des mandats, si j'ai décidé de rester le Maire de Beaune et le Président de l'Agglomération, **j'ai choisi de mener ce combat législatif** aux côtés de cet ami fidèle Hubert POULLOT, dans ce duo éternel du rat des villes et du rat des champs.

Mener cette campagne, pour nos territoires, pour nos villes, nos villages, pour toutes celles et ceux qui font la force de ce Sud Côte d'Or, de cette petite patrie que j'aime tant.

Nous serons donc deux, un titulaire, un suppléant. Je serai le suppléant bénévole, toujours à l'écoute. Hubert, le titulaire sera ma voix, notre voix, dans l'hémicycle.

Je lui fais toute confiance pour porter notre projet, **pour cette majorité pour la France**. Une véritable majorité d'alternance, constructive mais sans concession.

Nous serons sans doute les seuls à vous connaître aussi bien dans les 225 communes de notre circonscription, avec cette proximité, cet engagement de tous les instants.

Vous pouvez compter sur mon engagement fidèle.

Alain SUGUENOT

Alain SUGUENOT est avocat
Au niveau local :

- Il a été Vice-président du Conseil Régional de Bourgogne en charge des transports durant trois mandats,
- Élu Maire de Beaune en 1995, il est aujourd'hui Député de la Côte d'Or, Co-Président du Pays Beaunois et préside aux destinées de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Au niveau national, il est :

- Président de la Table Française,
- Membre de la commission des affaires économiques,
- Membre titulaire du conseil national du tourisme,
- Président du groupe oenologie et territoire,
- Vice-Président du groupe d'études sur les déchets industriels, agricoles et ménagers,
- Vice-Président des groupes d'amitié entre la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord, la Hongrie et la République Tchèque,
- Membre du Groupe français de l'Union interparlementaire.

Un député pour une nouvelle majorité

Fidèle à mes convictions depuis plusieurs années et à mon engagement auprès d'Alain Suguenot, celui-ci m'a inculqué le sens des responsabilités dans la vie publique au service de nos élus, des responsables économiques et de l'ensemble de nos compatriotes. Aujourd'hui, Maire du village de Saint Philibert depuis plusieurs mandats, je représente le canton de Nuits-Saint-Georges au Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Ces dernières années, j'ai eu l'opportunité d'assurer également la Présidence d'une Communauté de Communes sur mon territoire.

Par ces différentes fonctions, j'ai acquis une réelle connaissance du territoire, de ses immenses richesses, et aussi fait preuve de mon efficacité sur le terrain, à l'écoute de chacun pour traiter avec sérénité les dossiers qui me sont confiés.

Suppléant d'Alain Suguenot depuis quelques années, il m'a paru évident que je devais continuer en tandem, d'œuvrer au bénéfice de tous pour soutenir l'emploi, le logement, la sécurité, l'agriculture et la viticulture du territoire du Sud Côte d'Or.

Ensemble sur le terrain, nous serons comme par le passé à votre écoute et vous pourrez compter sur nous car nous avons la passion et la volonté d'agir pour notre territoire et pour l'intérêt général.

Je remercie Alain de m'avoir fait confiance, pour représenter, comme il l'a fait avec succès ces dernières années, notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Je sollicite donc vos suffrages pour que vous m'accordiez vous aussi cette même confiance, puisque nous ne sommes rien sans vous.

Je compte sur vous. Vous pouvez compter sur moi.

Hubert POULLOT



Alain SUGUENOT & Hubert POULLOT

Les chiffres clés :

- 353 réunions cantonales,
- 108 réunions de quartier,
- 315 propositions de loi,
- 3064 amendements,
- 567 questions écrites,
- 19 questions orales,
- 85 interventions en séance publique,
- 177 interventions en commission,
- 827 000 € de réserve parlementaire versés à nos communes

Hubert POULLOT, a exercé la profession d'agent de maîtrise

Au niveau des mandats locaux

- Il a été Adjoint au Maire de Saint Philibert durant douze ans,
- Élu maire en 2001,
- Président de la Communauté de Communes du Sud Dijonnais, il est aujourd'hui 1^{er} Vice-Président de la nouvelle communauté de Communes Gevrey-Chambertin / Nuits-Saint-Georges
- Et Conseiller Départemental depuis 2015 du Canton de Nuits-Saint-Georges, il préside la Commission Infrastructures Routières, du Numérique et des Transports



AU SERVICE DE TOUS



Notre projet pour la France, nos priorités pour le Sud de la Côte d'Or

Au lendemain de l'élection du nouveau Président de la République, il est de la responsabilité de la Droite et du Centre de proposer une véritable alternance, dans la clarté pour relever les défis qui sont devant nous.

Le projet politique d'Emmanuel Macron, est en grande partie fondé sur la confusion et des demi-mesures. Il a au surplus le grand défaut de contenir des propositions fiscales très dangereuses pour les classes moyennes, les épargnants et les retraités.

L'augmentation de la CSG va générer des dizaines de millions de perdants, y compris parmi les actifs. La CSG est en effet prélevée sur 100 % du salaire au-delà d'une rémunération brute relativement basse. Au surplus le gain de rémunération sera fiscalisé.

Les travailleurs indépendants, les retraités, les fonctionnaires, de même les chômeurs et les personnes en arrêt maladie ne bénéficieront pas en contre-partie d'une baisse des cotisations salariales. Les grandes victimes seront de fait les épargnants et les titulaires d'assurances-vie qui verront leur fiscalité alourdie après 8 ans de détention. Enfin, l'exonération de la taxe d'habitation promise pour une grande partie des Français reviendra à faire financer cette mesure par le contribuable national.

Elle aura aussi pour finalité de déresponsabiliser le contribuable local et d'appauvrir nos communes, qui devront pallier à cette coupe franche de 10 milliards d'euros, par d'autres prélèvements sur leurs habitants y compris les plus modestes. C'est pourquoi nous proposons ce contrat d'alternance crédible et transparent, qui s'appuie solidement sur les valeurs de la République.

La République est notre bien commun ; elle repose sur 4 piliers principaux. Notre priorité est de les fortifier

- **L'école** : nous devons renforcer les savoirs fondamentaux et rappeler à nos enfants, que nous avons un patrimoine spirituel, culturel, esthétique, littéraire, et pourquoi pas gastronomique. Nous abrogerons la réforme des rythmes scolaires et celle des collèges, et responsabiliserons mieux les acteurs de l'Education. Tous les élèves doivent quitter le système scolaire avec une formation qualifiante.
- **L'entreprise** : qu'elle soit petite ou grande, artisanale ou individuelle, elle est le lieu de la création de la richesse, et donc du pouvoir d'achat. Nous favoriserons l'esprit d'entreprendre, et donnerons une priorité à l'emploi et à l'attractivité de nos entreprises.
- **La famille** : il n'y a pas de société durable, sans des liens familiaux forts. La famille c'est aussi le respect que l'on doit à nos aînés. Nous devons donc relancer la politique familiale, rétablir l'universalité des allocations familiales, et relever le plafond du quotient.
- **La laïcité** : nous n'accepterons aucun acte ou comportement, qui placent les lois de la Religion au-dessus de celles de la République.

Notre contrat d'alternance : une nouvelle ambition pour la France

Depuis 5 ans le chômage s'est aggravé, notre priorité est donc le plein emploi et le pouvoir d'achat. Pour lutter contre le chômage il faut baisser le coût du travail. Nous baisserons les charges pesant sur le travail et la production, nous diminuerons l'impôt sur les sociétés et remplacerons le CICE par une baisse durable des charges. Nous garantirons la stabilité fiscale, en supprimant la rétroactivité. Pour dynamiser un véritable marché du travail, nous laisserons pendant 18 mois la liberté de négociation du temps de travail par entreprise ou par branche. Nous simplifierons et allègerons le code du Travail, et nous réorienterons le système des emplois aidés vers les petites et moyennes entreprises et non plus vers les collectivités publiques.

Rendre du pouvoir d'achat en baissant les impôts

Contrairement à d'autres, nous n'augmenterons ni la TVA ni la CSG ; nous baisserons de 10% l'impôt sur le revenu et rétablirons la défiscalisation des heures supplémentaires. Grâce au recul de l'âge de la retraite, nous pourrions augmenter les petites retraites de 300 euros et les pensions de reversion de 10 %; enfin, nous ramènerons à 15 ans le délai des plus-values immobilières.

Un contrat pour protéger et garantir la sécurité des Français

Nous rétablirons les peines planchers, et nous créerons 10 000 postes supplémentaires pour les forces de l'Ordre. Nous abaisserons la majorité pénale des mineurs récidivistes à 16 ans.

Gagner la guerre contre le terrorisme

Nous expulserons les étrangers suspectés de lien avec des mouvances terroristes. Nous renforcerons les moyens des services de renseignements, et nous dissoudrons les mouvements se réclamant de l'islamisme radical.

Réduire de moitié l'immigration par la mise en place de quotas ; le parlement fixera chaque année des quotas d'immigration. Nous proposerons également la création de zones de contrôles renforcés, où l'identification des migrants sera systématique, et réformerons la procédure de droit d'asile. Nous restructurerons totalement l'AME, et maintiendrons le contrôle à nos frontières tant que Schengen n'aura pas été réformé.

Un contrat d'équité entre tous les Français

Nous devons financer de manière durable notre modèle social. Dans le domaine de la prévention, chaque Français aura droit à une consultation de prévention médicale tous les 2 ans, et nous viserons un reste à charge de 0 pour les dépenses de santé les plus coûteuses (optique, prothèses dentaires, audio...)

Rompre avec le sentiment d'abandon du monde rural. La France souffre d'une véritable fracture territoriale, cette inégalité est insupportable. Il ne peut y avoir d'un côté la France des métropoles, et de l'autre la France rurale. Nous voterons donc une loi de programmation pour la ruralité et les territoires, pour qu'à chaque euro investi dans la ville, nous investissions 1 euro dans la ruralité.

Nous imposerons un moratoire sur la fermeture des services publics jusqu'à la création d'une agence de rénovation rurale et territoriale. Enfin nous généraliserons l'accès au numérique et à la fibre sur tout le territoire.

Il n'y a pas de défense du monde rural s'il n'y a pas une volonté forte pour notre agriculture.

La France doit donner aux entreprises agricoles les moyens d'être compétitives, cela passe par la diminution des charges et des normes, la sanctuarisation des crédits de la PAC, et l'arrêt de toute surtransposition des textes européens.

La mise en place d'un compte épargne de précaution, permettra de protéger davantage contre les risques climatiques et la volatilité des marchés.

La solidarité envers nos anciens et la prise en compte de la dépendance vont de pair avec un projet pour la jeunesse. **Un contrat avec la jeunesse de France est bien sûr prioritaire.** A chaque jeune son projet ; pour l'aider à acquérir son indépendance, faciliter sa mobilité, et l'aider dans son orientation, son apprentissage, l'insertion professionnelle et le soutien à la création d'entreprise. Nous mettrons en place une exonération totale des charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance.

Après 5 années d'échec, et de déclassement, seuls la Droite et le Centre sont en mesure de donner une majorité d'alternance pour la France. A une politique de la confusion, et aux coalitions électorales de circonstance, prônées par "la France en marche", nous répondrons par le courage de nos convictions et l'esprit de responsabilité.



Cher Alain,

Ton dynamisme, ta connaissance du terrain, ton implication dans les travaux parlementaires ont été reconnus de tous. Tu as également mis toutes ces qualités au service de la Côte d'Or et j'ai vu avec quelle ténacité tu as défendu les dossiers de ta circonscription et notamment du monde rural.

Ta décision de devenir le suppléant d'Hubert Poullot, qui fut lui-même ton suppléant durant ces cinq années, montre à quel point tu sais défendre l'intérêt général, quitte à t'effacer pour continuer à animer ta ville et ton agglomération.

Je vous apporte donc à tous les deux mon entier soutien afin que vous puissiez poursuivre la mission que tu as entamée.

Avec mon amitié, François Baroin

Hubert Poullot et Alain Suguenot à la rencontre des habitants de la circonscription

Grande réunion publique

**Tous avec Hubert et Alain
le 8 Juin à 19h30
sous les Halles de Beaune**

Lundi 22 mai, 19h00, Arnay-le-Duc,
Ancien Centre Social, Place de la Mairie.
Mardi 23 mai, 19h00, Pouilly-en-Auxois,
Salle polyvalente, espace J. Claude Patriache.
Vendredi 26 mai, 19h00, Liernais,
Salle de la mairie.
Lundi 29 mai, 20h30, Santenay,
Salle des Fêtes.
Mercredi 31 mai, 19h00, Nuits-Saint-Georges,
Salle Jean Macé, Hôtel de ville

Jeudi 1er juin, 19h00, Saint-Jean-de-Losne
Salle polyvalente, Place du port Bernard.
Mardi 6 juin, 19h00, Gevrey-Chambertin,
Salle Nelson Mandela.
Mercredi 7 juin, 19h00, Bligny-Sur-Ouche,
Salle des fêtes, Place de l'hôtel de ville.
Jeudi 8 juin, 19h30 Beaune,
Halles de Beaune
Vendredi 9 juin, 19h00, Seurre,
Salle des mariages, Hôtel de ville.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 ET 18 JUIN 2017

contact@poullot-suguenot2017.fr
6, place Carnot
21200 BEAUNE
Tél. 06 41 51 42 04

ALAIN SUGUENOT

AVEC HUBERT POULLOT

A close-up portrait of Alain Suguenot, a middle-aged man with grey hair, looking directly at the camera with a slight smile. He is wearing a dark suit jacket.

une Majorité pour la France

DIMANCHE
11 JUIN

Une République fraternelle
dans une France des valeurs,
respectueuse des générations

Une sécurité renforcée
Une lutte sans faille contre le terrorisme
Une immigration limitée

Priorité à la formation,
à l'apprentissage et à l'emploi

Un monde rural enfin reconnu
Des territoires valorisés
Une agriculture soutenue

Oui au pouvoir d'achat
Non au matraquage fiscal
de la classe moyenne et des retraités

Oui à l'équilibre des pouvoirs
Non à la pensée unique

PROCHES DE VOUS
AU SERVICE DE TOUS